



# **Compte rendu administratif et financier**

## Exercice 2013

# Table des matières

Message du maire	2
Exécutif	3
Conseil municipal	4
Administration communale	9
Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux	10
Affaires sociales, aînés et jeunesse	12
Activités culturelles	15
Ecole et parascolaire	16
Petite enfance	19
Sports, loisirs et manifestations	21
Information	23
Feu, protection civile et sécurité	24
Cimetière, parcs, promenades et nuisances	27
Environnement	28
Routes, canalisations, transports et autorisations de construire	31
Bâtiments et aménagement communaux	32
Finances	35
Remerciements	43
Renseignements pratiques	44
Sociétés locales	51

# Message du maire

Chers Collésiennes et Collésiens,  
chers Bossiotes,

En 2013, nous avons poursuivi nos engagements pour que chacun d'entre vous se sente bien dans sa commune, dans un environnement que nous tentons d'améliorer, de dynamiser peu à peu, tout en respectant son aspect campagnard, agricole, tranquille et chaleureux tout à la fois. Nos finances communales, saines mais restreintes, freinent nos ardeurs et nous obligent à réaliser les développements souhaités par ordre de priorité et par étapes.

Ce rapport d'activités, présenté cette année sous une nouvelle forme, plus moderne et plus épurée, vous permettra de découvrir certaines facettes que vous n'aviez peut-être pas imaginées, la diversité des actions réalisées ou en cours d'études, tout l'éventail d'un travail commun accompli par une équipe d'employés communaux dynamique, soudée et volontaire, sous l'impulsion de l'Exécutif et des membres du Conseil municipal.

Bonne lecture!

**Elisabeth Fatton**

Maire

La commune fonctionne avec un Conseil municipal de quinze membres et un Exécutif de trois membres, un maire et deux adjoints, élus pour 4 ans, dès le 1er juin 2011 et jusqu'au 31 mai 2015. Elle compte 1669 habitants au 31 décembre 2013.

## Membres de l'Exécutif

Maire: Elisabeth Fatton

Adjoint: Jacques Favre

Adjointe: Chantal Valentini

## Répartition des dicastères

### Elisabeth Fatton

- > Administration générale et personnel
- > Bâtiments et aménagements communaux
- > Crèche intercommunale
- « Les 4 saisons » (fonctionnement)
- > Crèche intercommunale
- « Les 4 saisons » (construction)

- > Feu, protection civile et sécurité
- > Finances
- > Plan directeur communal, Agglomération « Le Grand Genève »
- > Scolaire, parascolaire et petite enfance (crèche, jardin d'enfants, restaurant scolaire, GIAP)

### Jacques Favre

- > Autorisations de construire
- > Routes, canalisations et transports
- > Sports, loisirs et manifestations

### Chantal Valentini

- > Chapelle et manifestations culturelles
- > Cimetière, parcs, promenades, environnement et nuisances
- > Information
- > Social, aînés, jeunesse



# Conseil municipal

4

## Composition du Conseil municipal

### Parti libéral radical (PLR)

Brigitte Carrillo, Claude Malherbe, Dorothea Noll, Sébastien Pesenti, Didier Philippe, Sébastien Remy, Hansruedi Roder, Arnaud Ythier

**Indépendant** (dès le 16.10.2013, préalablement PLR) Johann Hager

### Ouverture communale (OC)

Marcel Basler, Giuseppe Flammia, Anne-Françoise Manrique, Ricardo Munoz

### Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO)

Marie-France Dutour, Ursula Ming Martinoli



U. Ming Martinoli, A.-F. Manrique et C. Malherbe manquent sur la photo.

## Bureau du Conseil municipal

### Période du 01.06.12 au 31.05.2013

Présidente: Dorothea Noll  
Vice-présidente: Marie-France Dutour  
Secrétaire: Arnaud Ythier

### Période du 01.06.13 au 31.05.2014

Présidente: Marie-France Dutour  
Vice-présidente: Brigitte Carrillo  
Secrétaire: Marcel Basler

En 2013, le Conseil municipal a siégé à neuf reprises.

## Commissions

### Autorisations de construire

Président: S. Pesenti  
Vice-président: G. Flammia  
Membres: M.-F. Dutour, H. Roder dès le 16.10.2013 en remplacement de J. Hager  
Représentant de l'Exécutif: J. Favre

### Avenir de Collex-Bossy

(commission créée le 15.01.2013)  
Présidents: R. Munoz et D. Philippe  
Membres: M. Basler, B. Carrillo, M.-F. Dutour, G. Flammia, J. Hager, A.-F. Manrique, D. Noll, S. Pesenti, S. Remy, H. Roder, A. Ythier  
Représentants de l'Exécutif: E. Fatton, J. Favre et C. Valentini

### Bâtiments et aménagements communaux

Président: D. Philippe  
Vice-président: C. Malherbe  
Membres: G. Flammia, U. Ming Martinoli  
Représentante de l'Exécutif: E. Fatton

**Chapelle et manifestations culturelles**

Présidente : M.-F. Dutour  
Vice-président : A. Ythier  
Membres : B. Carrillo, A.-F. Manrique  
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Cimetière, parcs et promenades, environnement et nuisances**

Présidente : D. Noll  
Vice-président : R. Munoz  
Membres : U. Ming Martinoli, H. Roder  
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Consultative crèche intercommunale «Les 4 saisons», Pregny-Chambésy**

Représentante : U. Ming Martinoli  
Hors conseil : Sandrine Court

**Consultative crèche intercommunale «Les 4 saisons», Bellevue**

(construction / fonctionnement)  
Représentants : U. Ming Martinoli, R. Munoz  
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

**Feu, protection civile et sécurité**

Président : S. Remy  
Vice-président : M. Basler  
Membres : M.-F. Dutour, H. Roder  
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

**Finances**

Présidente : U. Ming Martinoli  
Vice-président : D. Philippe  
Membres : R. Munoz, A. Ythier  
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

**Information**

Présidente : A.-F. Manrique  
Vice-président : C. Malherbe dès le 16.10.2013 en remplacement de J. Hager  
Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour  
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Plan directeur communal**

Membres : S. Remy, B. Carrillo, G. Flammia, U. Ming Martinoli, R. Munoz, S. Pesenti, A. Ythier  
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

**Routes, canalisations et transports**

Président : S. Remy  
Vice-président : G. Flammia  
Membres : M.-F. Dutour, S. Pesenti  
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

**Scolaire, parascolaire et petite enfance**

Présidente : U. Ming Martinoli  
Vice-président : M. Basler  
Membres : B. Carrillo, C. Malherbe  
Représentante de l'Exécutif : E. Fatton

**Sociale, aînés, jeunesse**

Présidente : B. Carrillo  
Vice-président : A. Ythier  
Membres : A.-F. Manrique, U. Ming Martinoli  
Représentante de l'Exécutif : C. Valentini

**Sports, loisirs et manifestations**

Président : M. Basler  
Vice-présidente : D. Noll  
Membres : B. Carrillo, M.-F. Dutour  
Représentant de l'Exécutif : J. Favre

**Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac (GICORD)**

Représentant: H. Roder

Représentant de l'Exécutif: J. Favre

**Taxe professionnelle, commission de réclamation**

Membres proposés par le Conseil municipal:

B. Carrillo, M.-F. Dutour, A.-F. Manrique

Membre proposé par la Mairie: D. Philippe

Membre proposé par le Conseil d'Etat:

Albert Mann (hors Conseil)

**Société coopérative « Les Chênes Verts »**

Représentant: D. Philippe

Représentante de l'Exécutif: E. Fatton

**Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)**

Membres: M.-F. Dutour, D. Noll, M. Basler

Représentante de l'Exécutif: C. Valentini

**Groupement des législatifs de la rive-droite du lac (GLRD)**

Membre permanente: U. Ming Martinoli

Président-e et vice-président-e du Conseil municipal

**Membres du local de vote**

(période du 1er janvier au 31 décembre 2013)

Président: D. Philippe

Suppléant: J. Hager

Vice-président: R. Munoz

Suppléante: M.-F. Dutour

Aucune démission en cours d'année.

Par contre, Johann Hager n'est plus membre du Parti libéral radical et siège en tant qu'indépendant depuis le 16 octobre 2013.

**Décisions du Conseil municipal****Délibérations**

Vote pour la constitution de servitudes de jours entre Bernard Constantin et la Commune sur les bâtiments nos 91, 92 et 93, parcelles nos 986 et 987.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 130'000.00 pour la création d'un espace de loisirs sportifs.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'un crédit d'investissement de Fr. 120'231.00 pour les travaux de remise en état du chemin Prodoin à Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la mise en place d'une convention de subventionnement entre l'Espace de Vie infantine Le Petit Chevalier et la Commune de Collex-Bossy.

> Accepté à l'unanimité

Vote sur l'adhésion de la Commune de Céligny au Groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile de Valavran.

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la transformation de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal, transféré dans l'administration cantonale (CAP).

> Accepté à l'unanimité

Vote pour la constitution d'une servitude d'usage extérieur à destination d'un point de récupération des déchets à Mâchefer, grevant la parcelle no 237.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de Fr. 79'950.00 (TTC) destiné à financer le Groupement du bâtiment de la crèche (GIBC) pour l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment intercommunal de la crèche.

> Accepté à l'unanimité

Approbation des crédits budgétaires complémentaires 2012 pour un montant de Fr. 288'855.14.

> Accepté à l'unanimité

Approbation des comptes 2012.

> Accepté à l'unanimité

Vote d'une dérogation de la densification de la parcelle no 105 à la route d'Ornex 5, 5A et 5B.

> Accepté par 11 voix pour et 1 abstention

Vote d'une dérogation de la densification de la parcelle no 953 à la route de Collex 269.

> Accepté par 11 voix pour et 1 abstention

Taxe professionnelle 2014 dégrevée à 100%.

> Accepté à l'unanimité

Montant des indemnités des membres de l'Exécutif et du Conseil municipal.

> Accepté à l'unanimité

Budget de fonctionnement 2014 s'élève à Fr. 3'981'211.00 aux charges et Fr. 3'998'252.00 aux revenus, laissant apparaître un excédent de Fr. 17'041.00 et des centimes additionnels à 0.46 couvrant les recettes et charges des comptes budgétaires pour 2014.

> Accepté à l'unanimité

### **Propositions**

Vote pour confier un mandat d'un montant de Fr. 60'000.00 aux bureaux Vallat et Robry en partenariat pour étudier la valorisation du patrimoine foncier de la commune de Collex-Bossy dans le but de créer un centre du village.

> Accepté à l'unanimité

### **Approbation**

Règlement concernant l'octroi de micro-crédits pour encourager la création d'entreprises individuelles sur le territoire communal.

> Accepté à l'unanimité

### **Résolution**

En faveur d'une amélioration de l'offre TPG sur la rive droite du lac.

> Accepté à l'unanimité





L'administration communale est composée de sept personnes, qui représentent 5.85 postes à plein temps. Un comptable avec un mandat indépendant à temps partiel complète l'effectif.

## Secrétariat

Le secrétariat bénéficie de deux secrétaires, Danielle Toninato et Isabelle Isch-Thüler, et une réceptionniste, Sylvie Malherbe (2 postes à plein temps). Elles gèrent chaque problème administratif et se tiennent à votre entière disposition pour toute question relative au bon fonctionnement de la commune, mais également pour vous renseigner sur les démarches administratives.

## Conciergerie

La conciergerie est composée de deux personnes, Olga Silva et Carlos Silva (1.85 postes). Ils ont la responsabilité de l'entretien de la totalité des bâtiments communaux et des alentours de ces derniers.

## Voirie

La voirie est composée également de deux cantonniers, Oliver Noll et Frédéric Santschi (2 postes à plein temps). Ce dernier a rejoint l'équipe dès le mois d'octobre en remplacement de Michael Krebs démissionnaire. Ils gèrent l'entretien des parcs et promenades, cimetière, trottoirs et routes notamment.

## Etat civil

L'Office d'arrondissement de l'état civil regroupant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy est situé dans les locaux de la mairie de Pregny-Chambésy et délivre tout document nécessaire aux citoyens. Il est composé de deux officiers d'état civil : André Gafner et Christine Panier.

En 2013, à Collex-Bossy, cinq personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse, sept mariages ont été célébrés, un décès sur le territoire communal a été enregistré, un changement de nom et trois reconnaissances ont été inscrits.

Les trois magistrats de la commune de Collex-Bossy sont habilités à célébrer les mariages civils.

# Participation dans les diverses sociétés et groupements intercommunaux

Dicastère d'Elisabeth Fatton, Jacques Favre et Chantal Valentini

## Dicastère commun

### Participation dans diverses sociétés

La commune possède une part sociale de Fr. 500.00 à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de Fr. 200.00 à la Banque Raiffeisen de la Versoix.

Société coopérative « Les Chênes Verts », propriétaire de l'immeuble multi générations, pour laquelle la commune a cédé gratuitement en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 30 ans. Une part sociale d'une valeur nominale de Fr. 500.00 permet de participer aux assemblées.

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève, des Caves de Genève, et dans la Société d'exploitation du téléphérique du Salève.

### Nuisances aéroportuaires ATCR-AIG

La Commune fait également partie de l'Association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève.

### Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, les élus, par soucis non seulement financiers, mais également d'infrastructures, voire par opportunité, se sont associés à certaines communes voisines pour des réalisations diverses.

## Groupement intercommunal

### des communes de la rive droite du lac

Créé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Le but est de mettre en commun les forces vives de ses membres pour trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser sur la rive droite. L'élément qui a déclenché la prise de conscience a été le projet de création d'une seconde piste à l'aérodrome de Cointrin, comme on l'appelait encore dans les années soixante. La construction de cette piste, prévue sur la commune de Collex-Bossy, rasait une grande partie du territoire de celle-ci et touchait naturellement l'ensemble des communes de la rive droite du lac. Fortes de leur poids sur le plan politique et d'un remarquable esprit de solidarité, les communes se sont battues ensemble pour faire valoir leurs intérêts et ceux de leurs concitoyens avec succès, puisqu'en 1973 ce projet a été abandonné.

Les magistrats se réunissent quatre fois par an et la Commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

## Dicastère d'Elisabeth Fatton

### Office intercommunal de l'Etat civil,

à Pregny-Chambésy

Créé en 2001, il regroupait à l'époque les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy.

Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Depuis le 1er janvier 2008, c'est le Grand-Saconnex qui s'est à son tour rattaché à ces quatre communes pour former un nouvel arrondissement.

**Groupement intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC),** à Versoix

Créé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. La Commune de Céligny est venue le rejoindre en 2013.

**Groupement intercommunal de la crèche «Les 4 saisons»,** à Bellevue

Créé le 2 mai 2007 afin d'offrir des places pour les enfants des communes partenaires - Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy - et financer la construction d'un nouveau bâtiment achevé et inauguré en 2013.

**Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet,** à Collex-Bossy

Créé en avril 2007, par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, les vestiaires et la buvette du Stade Marc-Burdet, situés route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont maintenant propriété du Groupement. Ce dernier a également en charge l'entretien des terrains.

**Dicastère de Jacques Favre**

**GICORD, Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac,**

situé chemin du Marais-du-Four, sur la commune de Bellevue  
Créé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

**Dicastère de Chantal Valentini**

**Commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT)**

La Commune est représentée dans la CCIT par des conseillers municipaux et un membre de l'Exécutif. Ce groupement de communes du pays de Gex et des communes genevoises de la rive droite cherche à pérenniser les relations transfrontalières entre les communes.

**Compétence du Conseil municipal**

**Groupement des législatifs de la rive droite**

Créé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. De par son organisation politique, la commune de Céligny n'a pas adhéré. Le GLRD est un Groupement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Les buts sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

# Affaires sociales, aînés et jeunesse

12

Dicastère de Chantal Valentini

L'action sociale communale vise à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes, et les personnes âgées, par des animations diverses.

## Aide humanitaire à l'étranger

La commune est active dans l'aide à l'étranger, notamment au travers d'un certain nombre de dons qu'elle distribue chaque année. Suite à des rentrées fiscales à la baisse, la Commune a réduit les subventions accordées, c'est toutefois une somme de Fr. 22'000.00 pour l'année 2013 qui a été versée. La Mairie reçoit un grand nombre de demandes de soutien et en fonction du budget, la Commission sociale, aînés, jeunesse étudie les dossiers, invite les responsables des associations à venir présenter leur projet avant de leur attribuer un montant.

La Commune a notamment accordé un don pour un projet de reconstruction d'une école à Madagascar à l'initiative d'un jeune de la commune, Yoan Gerber, dont le projet est devenu réalité en été 2013.

Un autre jeune collésien, Jeremiah Court, avec un groupe d'étudiants de 2ème année au CFPT et en association avec Nouvelle planète, sont partis en 2013 au Vietnam pour mettre en place des fosses à biogaz dans 5 villages, la commune a soutenu ce voyage solidaire.

Morgane Benoist, étudiante à la HEG en filière information documentaire, a elle aussi

reçu un soutien pour son projet de créer une bibliothèque dans son intégralité pour une école élémentaire d'enfants de 6 à 12 ans. La bibliothèque devrait voir le jour en 2014.

## Animation pour les aînés

La volonté d'intégrer les personnes âgées dans la vie sociale de la commune s'est traduite par diverses activités en 2013.

## Croisière sur le Léman

Le 30 mai 2013, la traditionnelle sortie a emmené 67 de nos aînés voguer sur les flots bleus du Lac Léman en compagnie de ceux de la Commune du Grand-Saconnex.



### **Repas annuel**

Cette année en lieu et place du traditionnel repas annuel, les aînés ont été associés au Festival des ânes organisé par le comité de Bossy en Fête et la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex le samedi 14 septembre, 67 aînés ont répondu présent.

### **Fête de l'Escalade pour les aînés**

Une soupe aux légumes accompagnée de pain, fromage et un dessert ont été servis dans la salle communale, puis les 49 aînés présents ont écouté les enfants de l'école chanter et ont poursuivi la soirée avec tous les collésiens et bossiotés. Les 42 seniors de plus de 80 ans ont reçu une petite marmite en chocolat.

### **Stamm des seniors**

Une table ronde a généralement lieu chaque premier mardi du mois à l'Auberge communale à l'initiative d'Alfons Noll. Ce Stamm est complètement informel et donne l'occasion de mieux se connaître, d'établir des nouveaux contacts et partager des idées.

### **Jeunes**

La traditionnelle «Fondue des jeunes» a réuni 47 personnes à la buvette du stade Marc-Burdet. Durant cette soirée, Isabelle Roig, déléguée de la Fondation genevoise de désendettement, a présenté cet organisme. Les jeunes suisses et étrangers, ayant atteint 18 ans en 2013, ont reçu un bon-cadeau lors de cette soirée.

### **Centre aéré**

Le centre aéré est destiné en priorité aux enfants scolarisés et domiciliés sur les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy âgés de 4½ à 12 ans. Il est opérationnel pendant les deux premières semaines des vacances scolaires d'été.

Les activités se déroulent dans la salle Borel, salle du restaurant scolaire de Collex-Bossy, avec des sorties d'une demi-journée et une voire plusieurs journées complètes d'excursion, ainsi que des jeux de piste et des ateliers créatifs. L'encadrement est assuré par une équipe d'éducateurs spécialisés. Cette année, sur les deux semaines, 47 enfants ont fréquenté le centre aéré, dont 23 de Collex-Bossy et 24 de Pregny-Chambésy.

L'appui financier de la commune s'est élevé à Fr. 4'179.00.



Dicastère de Chantal Valentini

## Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures par mois devant le local de la voirie. Il rencontre toujours un grand succès, même si la fréquentation est légèrement en baisse. Ce ne sont pas moins de 308 personnes, en 11 passages, qui ont profité de cet espace avec une moyenne par tournée de 28 personnes pour 914 prêts pour les enfants et 708 pour les adultes. Le service est gratuit pour les habitants.

## Art en campagne

Cinquième édition, du 6 juillet au 7 septembre, de l'exposition transfrontalière en collaboration avec la commune voisine française d'Ornex. Cette exposition est organisée par un comité bénévole très motivé et efficace. Le thème « Au-delà des bornes » a invité à cheminer le long de deux boucles champêtres reliant les deux communes tout au long desquelles 28 œuvres artistiques étaient exposées. Différents prix ont été attribués dont le Grand prix du jury décerné à l'unanimité à Yann-Loü Lara pour son œuvre monumentale.

[www.artencampagne.org](http://www.artencampagne.org)

## Chapelle

La commission de gestion de la chapelle, grâce aux compétences musicales de Gérard Zihlmann, représentant le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT), et au travail de tous ses membres, a élaboré un programme 2013 très varié de onze événements :

- > Duo humoristique Branch et Bouduban avec leur spectacle « des Anges et des farceurs »
- > Troupe de théâtre d'enfants Binokyo avec le spectacle « SOS Abeilles »
- > Exposition de sculptures de Daniel Fauchez
- > Concert annuel de la Sinfonietta
- > Concert de musiques traditionnelles du patrimoine helvétique par le Cœur des yodleuses de Genève
- > Quatre concerts de musique classique
- > Concert « Autour de Noël » par la filière intensive du CPMDT

Ce magnifique programme a été complété par les auditions, d'une qualité déjà très prometteuse, des élèves en provenance du Conservatoire populaire ainsi que de ceux de Laurence Ledrappier.

Pour la commission :  
Marie-France Dutour, présidente



Dicastère d'Elisabeth Fatton

## **Ecole**

Pour la rentrée d'août 2013, 153 enfants étaient inscrits, contre 164 en 2012.

Le Conseil d'établissement, regroupant les communes de Collex-Bossy et Pregny-Chambésy, se réunit deux fois par an, administré par son directeur, deux représentants des Exécutifs, quatre enseignants des deux communes, quatre représentants des parents d'élèves et l'infirmière scolaire.

## **Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)**

### **Accueil de midi de 11h30 à 13h30**

Dès la sortie de l'école et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants pendant le repas. Le repas est servi par les cuisinières et les aides du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas. Les enfants sont ensuite reconduits à l'école. L'encadrement est facturé aux parents par le GIAP.

### **Accueil de l'après-midi de 16h à 18h**

Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres. Ils bénéficient d'une écoute de qualité dans un cadre sécurisant avec des adultes bien formés qui donnent leur attention et leur disponibilité. Les enfants sont accueillis, sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

Cette animation de 16h à 18h est facturée par le GIAP.

La Commune a offert un appui financier de Fr. 131'918.00 pour ces deux prestations en 2013.

## **Restaurant scolaire**

Le Restaurant scolaire (RS) « Au Sel et Poivre » a passé une bonne année 2013. Le comité, composé de Elsa Lapaire, Karin Rodgers, Nathalie Sartor, Sandrine Court, Frédéric Bruttin et Cédric Zurn, membres bénévoles, s'est réuni régulièrement pour assurer le bon fonctionnement du restaurant scolaire. Les séances furent plus rapprochées lors de la préparation des promotions.

Le RS fonctionne toujours sur la base de deux services à midi. Lors du premier service, les repas sont servis dans deux salles différentes, le réfectoire appelé salle Borel et la salle Mont-Blanc. Le second service a lieu uniquement dans la salle Borel. Pendant que les uns prennent place pour le repas, les autres participent aux activités organisées par le Groupement intercommunal pour les activités parascolaires (GIAP) dans la salle d'activités.

A titre d'information, le nombre moyen de fréquentation à midi est resté stable jusqu'au mois de juin. Lors de la rentrée scolaire 2013-2014, ce nombre a sensiblement diminué d'une dizaine de repas par jour pour se stabiliser à une moyenne de 72 repas.

Heureusement, le RS est toujours doté d'une équipe efficace qui gère à merveille ce lieu convivial et quotidien des enfants. A la cuisine, le poste de responsable a été repris par Natalia Maurice lors de la rentrée scolaire 2013-2014, secondée par Elsa Lapaire. Marie-José Maurice ayant pris sa retraite. Marie-France Dutour est venue renforcer cette équipe qui œuvre à la confection des repas. Aux activités et à l'encadrement, les animatrices du GIAP s'occupent avec dévouement des enfants. Au service à table, l'équipe de bénévoles était composée jusqu'à fin juin de Gertrude Gindre, Henriette Theurillat, Ferdinand Sprich, Jimmy Pasquali, et occasionnellement Marie-France Golay. Depuis septembre, l'équipe est composée de Mme Golay, MM. Sprich et Pasquali. Cette équipe aide à bien maîtriser l'accueil de midi et cela toujours dans la bonne humeur.

Le prix du repas pour les résidents demeure inchangé Fr. 7.50 et pour les non-résidents, le prix est passé de Fr. 9.00 à Fr. 10.00 lors de la rentrée scolaire 2013-2014. La Commune subventionne chaque repas à hauteur de Fr. 2.50 pour ses habitants, ce qui a représenté Fr. 22'112.50 en 2013. Quant au GIAP, il facture Fr. 3.50 par repas aux parents.

Signalons encore, que le restaurant scolaire a entrepris les démarches en vue de l'obtention du label « fourchette verte ».

Sandrine Court, présidente

### **Association de parents d'élèves de Collex-Bossy**

Comme chaque année, l'APE a participé à la vie communale et à celle de l'école en organisant ou coopérant à diverses manifestations, dont notamment :

- > Chasse aux œufs avec le lapin de Pâques et goûter offert à tous les enfants de l'école
- > Vide-grenier avec un énorme succès
- > Fête des Promotions avec un coin pour les petits, le stand pour l'apéritif et la confection de salades et desserts fort appétissants
- > Accueil le premier jour d'école des parents et des élèves de 1P Harmos par un stand d'information avec cafés-croissants
- > Présence à l'apéritif de l'école de la rentrée
- > Trois lignes de Pédibus et une de Vélobus ont été mises en place le 20 septembre avec à 16h un goûter et des activités, dont notamment celle de « 1001 roues » toujours très appréciée par les enfants

Tout au long de l'année, diverses réunions avec les enseignants et le directeur de l'école ont lieu pour mettre au point les différentes activités et pour cibler les besoins auxquels l'APE pourrait répondre. L'association est aussi représentée au Conseil d'établissement CoEt par sa présidente et sa secrétaire.

Sabrina Décaillet, présidente  
[www.ape-collex-bossy.ch](http://www.ape-collex-bossy.ch)



Dicastère d'Elisabeth Fatton

## **Association «Le Petit Chevalier»**

Après une année 2012 tumultueuse, 2013 a permis de retrouver une certaine sérénité avec le nouveau comité mis en place. Une convention de subventionnement a été signée entre la Mairie et l'Espace de vie enfantine «Le Petit Chevalier». Elle a permis de clarifier de nombreux points et permettre de préserver ce lieu d'adaptation préscolaire bienvenu pour les jeunes enfants et existant depuis plus de 20 ans.

La subvention communale s'élève à Fr. 170'000.00 par année.

## **Crèche intercommunale «Les 4 saisons»**

### **Petit historique**

En 2004, le bâtiment du jardin d'enfants Babyland est détruit et l'idée de sa reconstruction sur le site de l'église Sainte-Rita est définitivement abandonnée.

C'est en janvier 2005 que naît la crèche intercommunale «Les 4 saisons», laquelle trouve un point de chute provisoire sur la commune de Pregny-Chambésy. Ce nouveau lieu d'accueil pour la petite enfance est le fruit d'un long travail de concertation entre les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy qui ont uni leurs forces et leurs finances pour qu'il puisse voir le jour.

En mai 2007, les magistrats des quatre communes partenaires ont pris la décision

de construire une crèche définitive. L'implantation de la crèche définitive trouve finalement place sur une parcelle au centre du village de Bellevue.

Après bien des séances de travail avec les conseillers municipaux et les informations données sur ce projet aux habitants des communes partenaires, tous s'accordent finalement sur le projet du bâtiment de la crèche imaginé par Jean-Marc Comte, architecte.

Dès 2009 commence la réalisation des raccordements multiples pour les futurs bâtiments de la crèche intercommunale et des activités parascolaires de Bellevue.

En juin 2012, les quatre communes partenaires votent les crédits d'investissements nécessaires à la construction du bâtiment avec parking souterrain, viabilisation, aménagement de places de parc extérieures et aménagements paysagers autour du bâtiment.

Le chantier démarre, tambours battants, le 23 août 2012 et est réalisé par l'entreprise générale Gaston Guillet. En juillet 2013, et après huit ans et demi de fonctionnement dans les locaux provisoires, il est procédé à la fermeture de la crèche «Les 4 saisons» à Pregny-Chambésy.

Cette belle réalisation, menée de main de maître et dans des délais très serrés par l'entreprise Guillet, permet au personnel de la crèche «Les 4 saisons» de prendre

possession des lieux et ainsi transférer ses activités dans les nouveaux locaux pour la rentrée prévue le 27 août 2013.

Les coûts de cette réalisation s'élèvent à Fr. 8'000'000.00. En mai 2013, un effort financier supplémentaire est demandé aux conseillers municipaux des quatre communes par le vote de délibérations pour un montant total de Fr. 520'000.00 relatif à l'acquisition du mobilier intérieur du bâtiment intercommunal de la crèche. Il est évident que l'occupation de cette nouvelle structure influe très fortement sur les budgets communaux puisque pour chaque place attribuée à l'une ou l'autre des quatre communes, le coût s'élève à Fr. 25'000.00 par année, et ceci en dehors des frais d'entretiens, de fonctionnement et d'amortissements divers.

Cette magnifique réalisation, inaugurée le 5 octobre 2013, offre aujourd'hui des locaux fonctionnels, clairs, vastes, colorés, en un mot à la hauteur des espérances des communes, permettant aujourd'hui d'accueillir les jeunes enfants pour occuper les 36 places installées initialement à Pregny-Chambésy. Elle verra sa capacité d'accueil augmenter progressivement jusqu'à 80 voire 90 places en finalité.

L'appui financier de la commune pour le fonctionnement s'est élevé à Fr. 187'500.00 en 2013.

### **Supernounou - Accueil familial de jour**

Cette association, à but non lucratif, qui met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant a agrandi son champ d'actions en devenant le 1er janvier 2012 une structure intercommunale subventionnée et composée des sept communes de la rive droite du lac dont Collex-Bossy.

La subvention communale s'élève à Fr. 12'300.00 par année.

# Sports, loisirs et manifestations

Dicastère de Jacques Favre

## **Mérite communal**

Le mérite 2013 a été attribué à Jean-Claude Bazzi, gérant de l'auberge communale, qui a reçu le prix de la meilleure entreprise formatrice de Genève, pôle services et hôtellerie/restaurants, dans le cadre de la Cité des métiers. Il est soutenu par une équipe fixe, jeune et dynamique qui se compose de quatre personnes en cuisine et trois personnes en salle, dont deux apprentis dans chaque secteur. Les apprentis viennent à lui par le biais de sa réputation et de son savoir-faire. Ces derniers ont souvent eu un parcours particulier et sont plus âgés que la moyenne.

## **Manifestations communales**

### **Apéritif des vœux**

Cette soirée conviviale donne l'occasion à la population de rencontrer les membres de l'Exécutif, du Conseil municipal, du personnel ainsi que les représentants des différentes associations communales. Elle a eu lieu le 8 janvier 2013.

Elle est organisée conjointement par la Mairie et la présidente du Conseil municipal, dont le flambeau était porté cette année par Dorothea Noll.

Cet apéritif rencontre toujours un beau succès dû notamment aux délicieux amuse-bouches préparés en 2013 par Luis Dal'Orso, gérant de la buvette du stade, et servis par les Dames paysannes, accompagnés par la palette très diversifiée des vins des viti-

culteurs de la commune. La partie musicale était assurée par l'Ensemble de Cors des Alpes de Meyrin.

### **Fête des promotions**

Le samedi 29 juin 2013, un air de vacances planait sur Collex-Bossy. L'année scolaire se terminait et c'était le moment de la fêter. Mais les prévisions n'étaient pas au beau fixe et le cortège des enfants de l'école a finalement dû être annulé, la pluie tombant sans discontinuer. Malgré tout, la fête fut belle. Les enseignants ont organisé un petit cortège dans la salle communale bien remplie, ce qui a permis d'admirer les décors que les élèves avaient confectionnés. Mme le maire a fait un discours ainsi que le directeur.

Les enfants donnèrent des envies d'évasion en proposant des chants sur le thème du voyage et ce fut ensuite l'heure de féliciter les élèves de 8e année qui quittaient l'école primaire pour le cycle d'orientation.

Après la partie officielle, la Brante de Bernex a joué une aubade puis toute la population a pu trinquer et déguster les mets confectionnés par les diverses associations communales.

Malgré ce temps mitigé et frais, la fête battit son plein et se poursuivit tard dans la nuit sur des airs musicaux variés proposés par un DJ. Que tous les organisateurs soient chaleureusement remerciés pour leur investissement.

### **Fête nationale**

La Fête nationale permet à la population de se retrouver afin de partager une sympathique soirée d'été. Les festivités ont commencé avec la désormais traditionnelle fabrication de lampions sous la houlette de Josseline Basler et son équipe, puis la Fanfare de Ferney-Voltaire, toujours fidèle, a gratifié la population d'une prestation musicale entraînante.

Après l'allocution de Bertrand Kern, citoyen de Bossy et délégué du CICR, qui a mis en évidence les liens étroits, profonds même, entre la Suisse et le Comité international de la Croix-Rouge et ce bien au-delà de la ressemblance de leur drapeau respectif, toute la population s'est retrouvée pour un défilé illuminé entraîné par le char du feu toujours très sympathique de la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex. Après l'embrasement du feu de joie, la soirée s'est poursuivie en musique sur l'Esplanade communale avec la dynamique formation NASCA.

### **Course de l'Escalade**

Un entraînement de la course de l'Escalade s'est déroulé à Collex-Bossy le 3 novembre 2013. Avec une météo incertaine et une nuit de pluie incessante, ce n'est toutefois pas moins de 1280 coureurs qui se sont donné rendez-vous au stade Marc-Burdet pour partir s'entraîner dans les chemins communaux.

L'équipe enthousiaste de bénévoles a su gérer cette foule d'une main de maître, tout comme la Compagnie des sapeurs-

pompier qui a géré l'afflux des véhicules. Les coureurs étaient attendus avec une collation préparée dès l'aurore et composée de pommes, thé, pain et chocolat.

Que tous les membres de la commission des manifestations, les bénévoles, les amis, la compagnie des sapeurs-pompier, le personnel communal soient remerciés pour leur engagement sans lequel de tels événements ne pourraient avoir lieu.

### **Fête de l'Escalade**

Une nouvelle formule a été mise en place cette année pour cette fête entièrement chapeautée par la commission sports, loisirs et manifestations, la mairie, les enseignants et l'Espace de vie infantile.

Le cortège a démarré dans le préau de l'école pour aller emprunter le cheminement de la Chapelle, le chemin des Chaumets et revenir au Centre communal par la route de Vireloup accompagné en musique par le groupe colombien Palenque la papayera. Ensuite, pour le plus grand plaisir des participants les enfants de l'école ont chanté des chants traditionnels. La soirée s'est poursuivie par une délicieuse soupe aux légumes préparée par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex avec les légumes apportés par les élèves et des desserts confectionnés par un groupe d'étudiants du Collège Sismondi.

Dicastère de Chantal Valentini

## Collex-Bossy infos

Les informations communales ont été dynamisées avec l'arrivée du « Collex-Bossy infos » qui a remplacé le journal communal le Carrefour. Une présentation plus moderne, plus épurée avec une nouvelle mise en page et une division en rubriques pour en souligner l'attrait et la lisibilité.





# Feu, protection civile et sécurité

Dicastère d'Elisabeth Fatton

## Pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers compte au 1er janvier 2013 un effectif de 22 sapeurs qui permet d'assurer les diverses missions. Toutefois, il convient de mentionner que la Compagnie a perdu deux sapeurs en regard de l'effectif 2012.

## Rétrospective

L'année fut relativement calme pour la Compagnie notamment du fait qu'il s'agissait d'une année sans inspection et également en raison du nombre restreint d'interventions effectuées. Un nouveau président de la commission du feu a été nommé en la personne de Sébastien Remy, les contacts sont très bons.

La mise en place des radios Polycom qui permettent de communiquer avec tous

les organismes de sauvetage s'est faite dans la difficulté et bon nombre de problèmes ne sont pas encore réglés. Mais une solution pour simplifier leur utilisation est à l'étude.

Dès 2014, la solde sera imposable pour l'impôt fédéral direct si cette dernière dépasse Fr. 5'000.00 par année pour les heures d'exercices, de préparation d'exercices, d'intervention et de travaux d'entretien. Toutes les rétributions perçues à titre de forfaits pour un poste particulier ou à l'heure pour des tâches diverses sont à comptabiliser dans les revenus et seront taxées dès le premier franc perçu.

## Projet intercommunal

La potentialité de coopérations intercommunales entre les communes de la rive droite du lac a été étudiée. Après plusieurs réunions,



il a été décidé de scinder les communes en deux secteurs, à savoir : Versoix, Collex-Bossy et Genthod pour le premier secteur et Grand-Saconnex, Bellevue et Pregny-Chambésy pour le deuxième. Il n'est pas question de regrouper de compagnies, chaque compagnie reste autonome dans sa gestion, mais de permettre aux chefs d'intervention de pouvoir travailler par secteurs et non plus par commune et ainsi assurer la pérennité des services de piquets dans des conditions correctes. Le concept, sous sa forme finale, devrait en principe débiter en janvier 2016.

### Points forts de l'année

Six exercices de compagnie ont été planifiés, sept exercices de porteur d'appareil respiratoire ont été organisés et un cours de cadre a été mis sur pied, ainsi qu'une instruction sur les nouvelles bornes hydrantes HINNI. La Compagnie est intervenue à seize reprises durant l'année 2013. Plusieurs écoles de formation ont été effectuées. La Compagnie a participé à la Fête du 1er août, au Festival des ânes à Bossy et à l'Entraînement de la course de l'Escalade. Le Sap Yann Delaunay a officiellement incorporé la Compagnie en date du 1er janvier 2013. Le Sap Fabien Cabezas, le Cpl Michaël Krebs et le Cpl Raphaël Balmer ont démissionné.

### Protection civile

L'adhésion de la Commune de Céligny au Groupement intercommunal de l'ORPC est devenue effective en cette année 2013 après l'acceptation par les six conseils

municipaux des communes de la rive droite du lac déjà membres. Les sept communes réunies seront ainsi plus efficaces dans la protection des citoyens.

### ORPC Valavran

Office intercommunal  
Mairie de Versoix  
Case postale 107  
1290 Versoix  
T/F 022 775 66 56  
[www.orpcvalavran.ch](http://www.orpcvalavran.ch)  
Cdt ORPC Valavran : Stéphane Granger

L'Office intercommunal est géré administrativement par Marie-José Grenier.

Le rapport annuel de la protection civile peut être téléchargé sur le site internet : [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)  
(Rubrique : vivre à Collex-Bossy, sécurité, protection civile)

### Barrière douanière de Bossy

La circulation des véhicules privés est interdite entre 19h et 7h au passage douanier de Bossy. Hormis les TPG, cet accès ne permet pas la mobilité transfrontalière pendant cet horaire. Une société privée de surveillance est en charge des ouvertures et fermetures de la barrière et profite de sa présence sur la commune pour effectuer des rondes de surveillance afin d'assurer la sécurité aux abords des bâtiments et espaces communaux.



# Cimetière, parcs, promenades et nuisances

Dicastère de Chantal Valentini

## **Columbarium**

Les travaux de construction d'agrandissement du columbarium ont débuté en 2013. La forme et les matériaux utilisés pour cette extension sont de même nature que dans la partie existante. La partie herbeuse centrale sera désaffectée et un jardin du souvenir sera créé afin de répondre à des demandes toujours plus nombreuses.

## **Places de jeux**

Une nouvelle place de jeux a été construite dans l'enceinte du complexe du Stade Marc-Burdet au chemin du Crest-D'El.

Le revêtement du jeu du dragon dans le préau de l'école a été mis aux normes afin de permettre une utilisation par les enfants en toute sécurité.



Dicastère de Chantal Valentini et Jacques Favre

Dicastère de Chantal Valentini

## **Forêts**

L'association des propriétaires de forêts de la rive droite du lac a été créée afin de lui confier la gestion des forêts publiques et privées et la vente du bois. La première phase de coupe de bois a débuté à l'automne.

## **Nettoyage des bois**

Le traditionnel nettoyage des bois a eu lieu le samedi 23 mars 2013. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation de venir ramasser les débris laissés sur place par négligence. En parallèle avait lieu une action compost en provenance du GICORD qui a rencontré beaucoup de succès. L'après-midi s'est clôturé par une collation offerte aux bénévoles toujours bienvenus.

## **Unireso**

L'offre TPG consistant à accorder pendant une période déterminée une réduction de Fr. 100.00 sur tout nouvel abonnement annuel UNIRESO junior, adulte ou encore senior «tout Genève» rencontre un vif intérêt, ce n'est pas moins de 20 abonnements qui ont été subventionnés principalement pour des jeunes commençant le cycle d'orientation.

## **Carte journalière CFF**

La possibilité offerte d'acheter une carte journalière à moitié prix pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif CFF rencontre aussi de nombreux amateurs.

## **Mobilité douce**

Faisant suite au succès rencontré en 2012, le Conseil municipal a décidé d'accorder à nouveau huit subventions de Fr. 250.00 pour l'achat de vélos électriques. Elle sera cumulée avec la subvention cantonale du même montant, soit un total de Fr. 500.00.

Dicastère de Jacques Favre

## **Ruisseau du Marquet**

La Direction générale de l'eau de l'Etat de Genève mène en collaboration avec les communes de Collex-Bossy et Bellevue un projet de remise à ciel ouvert du ruisseau du Marquet.

Une première étape des travaux s'est déroulée en 2013. Trois ouvrages pour le passage du ruisseau sous les routes de Vireloup et des Fayards ont été aménagés. De plus, la partie aval du Marquet jusqu'à sa jonction avec le Gobé a été remise à ciel ouvert. La deuxième étape débutera en juin 2014 pour une durée d'environ six mois. Il s'agira de creuser le nouveau lit du cours d'eau qui contournera le hameau de Vireloup. Les terres évacuées seront valorisées sur un autre chantier mené par la Direction générale de l'eau, au bord de la Versoix, sur l'ancien site des forains. Le nouveau lit du Marquet et ses berges seront aménagés et plantés de manière à créer une diversité de milieux naturels favorables aux espèces locales.

Un chemin pédestre longera le ruisseau et reliera les itinéraires actuels présents sur



les communes de Collex-Bossy et Bellevue de manière agréable et sécurisée. Grâce à ces travaux et au bassin de gestion des eaux réalisé sur Collex-Bossy, en 2015 les habitations de Vireloup et Crest-d'El seront sécurisées contre les risques d'inondations. Le coût total des travaux, d'un montant de Fr. 1.5 million, sera entièrement pris en charge par le fonds cantonal de renaturation des cours d'eau.

### Récupération des déchets

Trois espaces sont à disposition :

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, ont plusieurs atouts non négligeables. Les déchets ménagers tels que PET, verre, papier, alu, fer blanc, piles et capsules de café peuvent y être déposés. Ces espaces permettent un libre accès tout au long de la journée ; ils sont propres et silencieux car constitués de bennes enterrées.

Un projet d'un nouvel espace de récupération à Mâchefer a été étudié, mais il n'a pas reçu les faveurs des habitants du hameau et a été abandonné.

En ce qui concerne les encombrants et la ferraille, ils doivent être apportés directement à l'espace de récupération et recyclage (ESREC) des Chanâts, sur la commune de Bellevue.

### Aires de compostage

Trois aires sont à disposition :

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seules les épluchures de fruits, de légumes ainsi que les déchets de jardin sont autorisés.

### Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an) :

Ordures ménagères incinérées	214.78	∨
Verre	27.20	∨
Papier	35.55	∨
PET	2.77	∧
Aluminium/fer blanc	1.13	∧
Taux de recyclage	53.6%	∨

### GICORD

Les installations ont traité 3'404 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2013, en diminution de 120 tonnes par rapport à 2012.

Les quantités provenant des communes sont stables, même si les variations s'avèrent différentes de l'une à l'autre. Il est difficile de les expliquer.

Le nombre de taxes de tri est en baisse passant de 161 en 2012 à 124 en 2013. Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se

situe à Bellevue et les plus élevés à Genthod et Grand-Saconnex.

Le contrat avec l'entreprise Jacquet SA, mandataire chargé de l'exploitation du centre de compostage, a été renégocié cette année pour la période 2014-2020.

L'entreprise Jacquet a donné entière satisfaction durant l'année 2013. Les collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

Dès lors, la décision de suspension du dossier « agrandissement » est maintenue.

Le GICORD a très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter les déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Des remerciements sont adressés à l'entreprise Jacquet avec laquelle le Groupe-ment a toujours eu beaucoup de plaisir à travailler et qui mérite toute la confiance. Des remerciements vont également aux services voiries des communes membres qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres, ainsi qu'aux membres du Comité et du Conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

# Routes, canalisations, transports et autorisations de construire

Dicastère de Jacques Favre

## **Autorisations de construire**

Comme à son habitude, la commission des autorisations de construire s'est réunie régulièrement au rythme des projets de construction (qui n'aboutissent pas toujours), rénovations ou agrandissements souvent nombreux. Elle étudie à chaque fois avec beaucoup de sérieux les demandes qui lui sont soumises en gardant à l'esprit le désir de préserver, tant que faire se peut, le cachet villageois de la commune.

## **Drainage/collecteurs**

Des problèmes importants sont survenus sur les collecteurs de drainages. Un état des lieux a été établi qui a révélé que certains collecteurs sont endommagés et ne jouent plus leur rôle. Des travaux devront être effectués.

## **Radar**

Le radar de surveillance de la vitesse sur le domaine communal est régulièrement posé aux endroits jugés stratégiques.



# Bâtiments et aménagements communaux

Dicastère d'Elisabeth Fatton

Avec l'annonce de prévisions fiscales très à la baisse, les dépenses ont dû être drastiquement diminuées. Dès lors, seuls les travaux revêtant une urgence ont été effectués. Toutefois, le rafraîchissement des locaux et les réparations courantes sont effectués ponctuellement.

## Ferme Constantin

La demande pour la transformation de la forge et la démolition du hangar a été déposée par le propriétaire. La forge rénovée permettra de loger les époux Constantin dans le futur. L'évacuation des nombreux encombrants entreposés dans la ferme a été ardue.

## Plan directeur communal

En consultation à la mairie ou sur le site : [ge.ch/amenagement/pdcom-collex-bossy](http://ge.ch/amenagement/pdcom-collex-bossy)

## Projet d'agglomération

Mis sur pied fin 2007, ce projet a permis de visualiser, mais surtout projeter, à court et moyen terme, l'évolution de l'ensemble des activités sociales, économiques et environnementales du Grand Genève.

Renseignements : [www.grand-geneve.org](http://www.grand-geneve.org)

## Stade Marc-Burdet

Il s'agit de la quatrième année de fonctionnement des nouvelles installations. Les contacts avec le président du FC Collex-Bossy sont quasi quotidiens pour régler tous les problèmes de fonctionnement ou entretien des bâtiments et des terrains.

Le bâtiment a subi deux nouveaux cambriolages, le troisième en quatre ans, et les dégâts sont importants. Des mesures de sécurisation du bâtiment ont été décidées et seront opérationnelles en 2014.

Le stade a accueilli pour la première fois quatre semaines de camps de football pour les enfants chapeautés par l'OM.

Le FC Collex-Bossy, sous la houlette de son dynamique président Mehdi Derouazi, connaît une forte évolution au niveau des membres licenciés et est passé d'un club de campagne à un club d'élite. Cette transformation demande des aménagements des communes partenaires et du FC pour permettre à toutes les équipes de s'entraîner dans de bonnes conditions et d'abondantes discussions entre tous les acteurs sont indispensables.

## Sauvetage de Genthod-Bellevue

Le local du sauvetage, situé au bord du lac sur la route de Suisse, à proximité immédiate de Port Gitana, est actuellement en cours de rénovation. Les coûts sont partagés à parts égales entre Bellevue et Genthod. Mais Pregny-Chambésy apporte également un soutien financier, tout comme Collex-Bossy, dont le Conseil municipal a pris la décision de s'y associer de manière symbolique (Fr. 50'000.00) pour marquer son soutien et sa reconnaissance aux membres bénévoles de la société de sauvetage composée, entre autres, d'habitants de Collex-Bossy,

sous la présidence de Frédéric Porchet, habitant de Genthod.

L'aménagement de l'esplanade adjacente qui sera dotée d'une pelouse publique avec accès direct au lac ainsi que d'une buvette est pris en charge financièrement par la commune de Bellevue.

### **Agorespace**

Afin de répondre à la demande des jeunes de la commune et après 21 mois de démarches administratives, l'autorisation de réaliser un espace de loisirs sportifs sur le terrain de basketball situé derrière le local voirie-feu est enfin arrivée.

L'Agorespace a été construit durant l'été 2013 avec l'aide de quelques jeunes et permet la pratique de différents sports tels que football, basketball ou encore volleyball. Toutefois, un filet pare-ballons supplémentaire a dû être installé pour protéger les abords.



Dicastère d'Elisabeth Fatton

Le bouclage des comptes à fin 2013 se présente donc comme suit :

## Comptes de fonctionnement

Total des charges	Fr. 3'996'016.95
Total des revenus	Fr. 4'150'643.98
Excédent de revenus	Fr. 154'627.03

## Comptes d'investissements

Espace loisirs Agorespace	Fr. 147'582.20
Part. versée pour bâtiment crèche	Fr. 768'750.00
Part. versée pour mobilier crèche	Fr. 46'125.00

Pour rappel, en 2012 le total des charges et celui des revenus était de Fr. 3'545'752.47 et Fr. 3'586'198.53.

Comme annoncé, la commune a dû prendre des mesures draconiennes en 2013 en attendant de voir l'évolution des rentrées fiscales 2012 décevantes. Des économies ont été faites dans tous les domaines possibles. Tous les travaux d'entretien (immeubles, mobilier, machines, routes, parcs et promenades) et les acquisitions de matériel et mobilier ont été restreints au maximum. Toutes les demandes de subventions, allocations et autres soutiens concernant le sport, la culture et les loisirs ont subi un examen strict.

Le dépassement de budget sous « Sécurité publique » est dû à un soutien de Fr. 50'000.00 à la rénovation du bâtiment de la Société de sauvetage de Genthod-Bellevue que ces

communes ont entièrement financé avec le soutien des communes de Pregny-Chambésy et Collex-Bossy. Un autre dépassement non-négligeable dans la rubrique « Protection et aménagement de l'environnement » concerne les travaux entrepris d'urgence pour l'entretien des égouts, des canalisations et des collecteurs, suite à des inondations à Bossy. Si finalement les comptes montrent un bénéfice de Fr. 154'627.03, c'est grâce à toutes les économies faites par l'Exécutif.

Les rentrées fiscales pour personnes physiques sont toujours en dessous du budget pour Fr. 382'085.00, mais en augmentation de Fr. 473'734.00 en comparaison à 2012. Les rentrées du fonds de péréquation sont plus favorables que prévu, de même une rentrée corrective des centimes additionnels des personnes morales améliore le résultat.

Il faut relever que la commune n'a aucune dette.

## Budget de fonctionnement 2014

Total des charges	Fr. 3'981'211.00
Total des revenus	Fr. 3'998'252.00
Excédent de revenus	Fr. 17'041.00

Le taux du centime additionnel reste inchangé à 46 centimes. La taxe professionnelle minimum demeure inchangée à Fr. 30.00 en 2013.

Pour la commission des finances :  
Ursula Ming Martinoli

**Compte de fonctionnement 2013 (en Fr.)**

## Par fonction

Fonction	Description	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Réalisé /budget 2013
<b>Charges</b>					
0	Administration générale	1'694'252	1'393'883	1'270'189	91%
1	Sécurité publique	208'124	196'882	244'586	124%
2	Enseignement et formation	511'404	548'800	491'753	90%
3	Culture et loisirs	287'084	428'135	337'144	79%
5	Prévoyance sociale	630'264	718'331	630'872	88%
6	Trafic	238'506	207'722	160'834	77%
7	Protect. et aménag. de l'environ.	411'037	508'420	592'549	117%
9	Finances et impôts	-434'919	182'118	268'090	147%
		<b>3'545'752</b>	<b>4'184'291</b>	<b>3'996'017</b>	<b>96%</b>
<b>Revenus</b>					
0	Administration générale	213'645	187'000	208'097	111%
1	Sécurité publique	27'453	18'500	48'121	260%
2	Enseignement et formation	12'184	12'000	19'974	166%
3	Culture et loisirs	28'065		17'824	
5	Prévoyance sociale	3'227	3'400	4'307	127%
6	Trafic			9'668	
7	Protect. et aménag. de l'environ.	41'244	3'000	59'825	1994%
9	Finances et impôts	3'260'381	3'962'933	3'782'827	95%
		<b>3'586'199</b>	<b>4'186'833</b>	<b>4'150'644</b>	<b>99%</b>
<b>Excédent de revenus</b>					
		<b>40'447</b>	<b>2'542</b>	<b>154'627</b>	

**Compte de fonctionnement 2013 (en Fr.)**

Par nature

Fonction	Description	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Répartition
<b>3</b>	<b>Charges</b>				
30	Charges de personnel	920'964	909'500	865'428	22%
31	Biens services marchandises	1'367'169	1'426'670	1'272'705	32%
33	Amortissements	163'676	747'421	817'226	20%
34	Contributions autres collectivités	132'874	55'118	53'459	1%
35	Dédommagements à coll. publiques	577'340	657'492	678'893	17%
36	Subventions accordées	383'730	388'090	308'307	8%
		<b>3'545'752</b>	<b>4'184'291</b>	<b>3'996'017</b>	<b>100%</b>
<b>4</b>	<b>Revenus</b>				
40	Impôts	3'059'665	3'954'933	3'748'976	90%
42	Revenus des biens	399'370	188'000	236'814	6%
43	Revenus divers	82'822	28'900	114'286	3%
44	Parts à recettes sans affectations	14'719	13'000	14'936	0%
45	Dédommagements de coll. publiques		2'000		
46	Subventions acquises	29'623		35'631	1%
		<b>3'586'199</b>	<b>4'186'833</b>	<b>4'150'644</b>	<b>100%</b>

**Bilan au 31 décembre 2013 (en Fr.)**

<b>1</b>	<b>Actif</b>	
10	Disponibilités	5'578'284
11	Avoirs	2'349'667
12	Placements	3'244'181
13	Actifs transitoires	905
14	Investissements	5'707'912
15	Prêts participations permanentes	852'681
16	Subventions d'investissements	780'390
		<b>18'514'020</b>

<b>2</b>	<b>Passif</b>	
20	Engagements courants	335'915
23	Engagements envers entités	67'302
24	Provisions	1'376'850
28	Engagements financements spéciaux	393'268
29	Fortune nette	16'340'685
		<b>18'514'020</b>

**Tableau de bouclage des comptes 2013 (en Fr.)****Compte de fonctionnement**

Charges	3'247'863	
Revenus		4'150'644
Amortissements	748'154	
Excédent de revenus	154'627	
	<b>4'150'644</b>	<b>4'150'644</b>

**Investissements nets**

Investissements	962'457	
Subventions d'investissements et autres recettes		0.00
Augmentation des investissements nets		962'457
	<b>962'457</b>	<b>962'457</b>

**Financement**

Augmentation des investissements nets	962'457	
Reprise des amortissements		748'154
Reprise excédent de revenus		154'627
Insuffisance de financement		59'676
	<b>962'457</b>	<b>962'457</b>

**Variation de la fortune nette**

Insuffisance de financement	59'676	
Report au bilan	748'154	962'457
Augmentation de la fortune nette	154'627	
	<b>962'457</b>	<b>962'457</b>



**Tableau des amortissements économiques 2013 (en Fr.)****Crédits d'investissements terminés**

## Patrimoine administratif

Date de la délibération	Objets	Dépenses totales réalisées	Amortissements 2013	Solde au bilan au 31.12.2013
18.05.88	Salle polyvalente, ancienne ferme Maréchal	9'262'080	258'360	1'068'083
15.12.93	Construction nouvelle école	4'252'646	115'700	366'156
03.04.01	Agrandissement école	1'999'663	47'666	719'970
13.11.01	Appartement combles voirie	499'802	16'667	316'465
09.11.04	Mezzanine combles local voirie	236'865	8'333	170'201
09.11.04	Transformation ancienne école petite enfance	477'779	25'000	277'779
17.06.08	Participation au groupe intercommunal du stade Marc-Burdet	1'500'000	75'000	679'420
16.09.08	Espace récupération déchets	252'076	27'000	41'076
16.03.10	Parcelle 711, Zbinden	579'495	28'975	498'270
14.09.10	Réfection tronçon route de la Vieille-Bâtie	300'000	30'000	159'570
14.09.10	Espace récup. Stade Marc-Burdet	157'531	16'500	108'031
19.10.10	Parcelle 780B et 781B	62'656	6'265	50'125
15.03.11	Camion pompier	271'000	27'833	222'666
23.04.12	Transformation locaux Mairie	233'657	11'750	221'907
19.06.12	Luminaire Stade Marc-Burdet	112'530	11'560	100'970
15.01.13	Réfection chemin Prodoin	113'885	0	113'885

**Crédits d'investissements terminés**

## Patrimoine financier

Objets	Dépenses/ soldes au bilan
Parcelle 792, chemin des Houchettes	166'266
Parcelle 973, route de Vireloup (Marquet)	58'084
Parcelle 23, route de Collex (Bois-Chatton)	9'840
Ferme Constantin	2'987'500

**Crédits d'investissements en cours**

Date de la délibération	Objets	Crédits votés	Dépenses 2013	Dépenses totales réalisées	Amortis- sements	Solde au bilan au 31.12.2013
19.06.12	Groupement intercommunal du bâtiment de la crèche	1'284'113	768'750	1'221'544	41'545	1'179'999
15.01.13	Espace loisirs Agorespace	130'000	147'582	147'582		147'582
07.05.13	Groupement intercommunal de la crèche, mobiliers	79'950	46'125	46'125		46'125

Plus d'information sur le site internet de la  
commune et celui de la surveillance des communes :

> [www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)

> [ge.ch/surveillance-communes](http://ge.ch/surveillance-communes)



C'est bien sûr et comme chaque année en priorité au personnel communal que sont adressés mes remerciements les plus chaleureux.

Nos collaborateurs sont précieux : toujours d'une grande efficacité, disponibles, ponctuels, travaillant sans relâche, sans compter les heures, assidus et consciencieux, pour le bon fonctionnement de notre commune.

Nos deux secrétaires, totalement dévouées tant à l'Exécutif qu'aux conseillers municipaux, Danielle Toninato et Isabelle Isch, notre réceptionniste, Sylvie Malherbe à mi-temps, nos deux concierges Olga et Carlos Silva, nos deux cantonniers Oliver Noll et Frédéric Santschi, ont accompli leurs diverses tâches avec une belle régularité.

Mes remerciements s'adressent également aux conseillers municipaux qui se sont beaucoup investis, notamment en se projetant dans l'avenir de notre commune à moyen terme. Sollicités régulièrement tant dans les diverses commissions que pour les séances plénières du Conseil municipal ou encore dans les manifestations communales, ils ont accompli fidèlement leurs diverses tâches.

Quant à nous, membres de l'Exécutif, nous avons en cette année 2013 poursuivi notre mission entreprise dès le 1er juin 2007, soit gérer la commune au plus près des intérêts et du bien-être de chacun.

Depuis 2012, nous prêtons une attention encore plus « pointue » et toute particulière à la gestion des finances communales. Les rentrées fiscales décevantes nous ont poussés à prendre des mesures restrictives et je me dois de souligner que malgré cela, nous avons passé le cap de l'année 2013 sans trop de problèmes, grâce, également, au fonds de péréquation intercommunal qui nous est venu en aide financièrement.

Chacun de mes collègues, Chantal Valentini et Jacques Favre, ont comme à leur habitude, géré à la perfection les dicastères qui leur sont attribués et je profite de ces quelques lignes pour leur renouveler ma gratitude et ma confiance.

Nous poursuivons avec entrain, constance et sérieux notre tâche pour une saine gestion de notre belle commune.

**Elisabeth Fatton**

Maire

## Cartes d'identité

Vous pouvez passer commande d'une carte d'identité auprès de la mairie en vous présentant personnellement durant les heures d'ouverture.

Pour les mineurs : autorisation légalisée des parents ou présence de l'un d'eux au guichet, signature obligatoire dès l'âge de 7 ans, éventuellement jugement de divorce des parents.

Le coût est de Fr. 70.00 pour les adultes et Fr. 35.00 pour les moins de 18 ans (frais de port inclus).

Documents nécessaires pour les confédérés et les genevois :

- > Certificat de famille (livret de famille) ou certificat individuel d'état civil
- > Une photo récente (format 4 x 6)
- > Ancienne carte d'identité s'il y a lieu

## Passeports

Le Service des passeports et de la nationalité invite le public à passer commande du nouveau passeport biométrique 10 selon la procédure suivante :

- > En ligne : [www.ge.ch/passeports](http://www.ge.ch/passeports) ou <https://www.ch-edoc-passantrag.admin.ch>
- > Par téléphone au Service des passeports et de la nationalité : 022 546 46 46

Il conviendra de fixer un rendez-vous en vue de la saisie des données biométriques. Ce nouveau passeport est en vigueur depuis

le 1er mars 2010 ; le délai usuel de livraison est de 10 jours ouvrables.

Le service des passeports et de la nationalité, route de Chancy 88 à Onex, ouvre ses guichets du lundi au vendredi, sauf les jours fériés, de 7h30 à 15h30, et répond aux appels téléphoniques les mêmes jours, de 8h30 à 12h30.

## Tarifs

Le nouveau passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les moins de 18 ans. Il coûte Fr. 145.00 pour les adultes et Fr. 65.00 pour les moins de 18 ans.

L'offre combinée passeport et carte d'identité (qui n'est pas biométrique) coûte Fr. 158.00 pour les adultes et Fr. 78.00 pour les moins de 18 ans (tous ces prix s'entendent frais de port inclus).

## Passeport provisoire

En cas de voyage à l'étranger, si le passeport est échu et que le nouveau passeport 10 n'a pas encore pu être délivré, il est toujours possible de commander un passeport provisoire auprès de la Police de la sécurité internationale à l'aéroport, T 022 427 58 30, coût Fr. 150.00 pour les enfants et les adultes, validité pendant la durée du voyage.

Attention le passeport provisoire n'est pas reconnu par les Etats-Unis.

### **Loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés**

La loi autorise les Genevois et Confédérés à obtenir auprès de la mairie de leur lieu de domicile différents documents officiels :

- > Certificat de domicile
- > Certificat de séjour / professionnel
- > Déclaration de domicile

La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère est de la seule compétence de l'Etat et celles-ci devront continuer à se rendre à l'Office cantonal de la population, 88, route de Chancy, à Onex, T 022 546 46 46, heures d'ouverture du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30.

### **Service des légalisations**

Pour obtenir une légalisation de signature ainsi qu'une copie conforme à l'original, vous pouvez vous adresser directement auprès du Service des légalisations.

### **Office cantonal de la population**

Route de Chancy 88 (3e étage)  
1213 Onex  
T 022 546 48 60  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

La Mairie n'est plus habilitée à fournir ce genre de prestations.

### **Cimetière**

Nous vous rappelons que, pour tous les ensevelissements, les familles doivent préalablement prendre contact avec la Mairie.

Cette règle doit également être observée ultérieurement lorsque la pose d'un monument funéraire est envisagée.

### **Etat civil**

#### **Arrondissement de l'état civil**

47 route de Pregny  
1292 Pregny-Chambésy  
T 022 758 03 20/21  
etatcivil@pregny-chambesy.ch

Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi 8h30 à 11h30  
L'après-midi, uniquement sur rendez-vous

Officiers d'état civil :  
André Gafner et Christine Panier Gay

### **Bâtiments scolaires**

#### **Ecole**

107 route de Vireloup  
1239 Collex-Bossy  
T 022 774 21 91

Direction de l'école :  
Robert Dupertuis  
T 022 950 92 79

Restaurant scolaire  
et activités parascolaires :  
T 022 774 04 61

Conciergerie :  
Carlos Silva  
T 078 780 18 94

**Petite enfance****Crèche intercommunale****« Les 4 saisons »**

41 chemin de la Menuiserie

1293 Bellevue

T 022 758 06 36

direction@crecheles4saisons.ch

www.popepoppa.ch/fr/

creche-les-4-saisons.php

La crèche accueille les enfants de la naissance à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.

**Espace de vie infantine****« Le Petit Chevalier »**

Le jardin d'enfants accueille les petits de 21 mois à l'âge de la rentrée scolaire, le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Les parents ont la possibilité d'inscrire les enfants pour des demi-journées ou des journées complètes sans repas.

107 route de Vireloup

1239 Collex-Bossy

T 022 774 47 80

petitchevalier@bluewin.ch

**Supernounou****Accueil familial de jour**

L'association intercommunale assure l'organisation, l'administration, le suivi et l'accompagnement de placement d'enfants dans des familles d'accueil agréées. Les sept communes (Grand-Saconnex, Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Pregny-

Chambésy et Versoix), par le biais de l'association, œuvrent pour le développement et l'accompagnement des accueillantes familiales exerçant leur activité de manière indépendante.

56 route de Sauverny

1290 Versoix

T 022 775 13 20

F 022 775 13 04

www.supernounou.ch

Coordinatrice : Pascale Cuere

pascale.cuere@supernounou.ch

**Social****Centre d'action sociale de Versoix**

Communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix

5 chemin de Versoix-la-Ville

1290 Versoix

T 022 420 48 00

F 022 420 48 01

www.hospicegeneral.ch

Heures d'ouverture :

Tous les jours de 8h30 à 12h30

et 13h30 à 17h30

Permanence juridique :

Mercredi à vendredi de 17h30 à 19h

Sans rendez-vous / Fr. 45.00

**Groupement intercommunal  
d'entraide bénévole**

Pour les habitants des communes de Collex-Bossy, Bellevue et Genthod.  
Transports gratuits de personnes devant se rendre depuis leur domicile à différents endroits (médecin, hôpital, coiffeur, etc.)

Permanence téléphonique :  
Antoinette De Senarclens  
Lundi et mercredi de 9h à 12h  
T 079 237 36 75

**Service du feu  
Commandement**

Cap Frédéric Probst  
T 022 774 31 42

**Urgences (SIS)**  
T 118**Poste de police de Versoix**

5 place Charles-David  
1290 Versoix  
T 022 427 98 50  
T 022 427 63 10

Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi de 16h à 18h30  
Samedi de 10h à 12h

**Centrale de police**  
T 022 427 81 11**Urgences**  
T 117**Ramona  
Ramoneur officiel**

Jonathan Jost  
T 022 757 29 33  
M 079 590 15 10

**Office postal**  
T 058 454 06 16

Heures d'ouverture :  
Lundi au vendredi de 8h à 11h30  
et 15h à 18h  
Samedi de 9h à 11h

**Voirie**  
Oliver Noll et Frédéric Santschi  
T 022 774 21 13**Récupération et recyclage  
des déchets**

Le tri des déchets doit être respecté, selon les possibilités énumérées ci-dessous.

**Levée des ordures ménagères non  
compostables le mardi dès 7h**

Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs.

**Concessionnaire**  
Transvoirie SA  
93 route du Bois-de-Bay  
1242 Satigny  
T 022 306 15 15



### Espaces de récupération

Entre 7h et 20h

- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Parking du Stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne Laiterie à Bossy

### Déchets compostables et de jardin

- > Chemin des Houchettes
- > Chemin du Crest-d'El au Stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1 m de long et 20 cm de diamètre.

### Centre de récupération et recyclage des déchets ESREC

Chemin des Chanâts  
1293 Bellevue  
T 022 774 09 50

Heures d'accès :

Lundi au vendredi de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h30 à 17h

Fermé le dimanche et les jours fériés

L'ESREC, gardienné, est inaccessible en dehors de ces horaires.

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets :

- > Les apports des particuliers sont gratuits et non limités.
- > Les apports des artisans et les commerçants ne sont pas acceptés.
- > Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré :

Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés :

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés tant dans nos espaces de récupération voirie-feu, Stade Marc-Burdet et Bossy qu'à celui des Chanâts.

### Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L 1 10) :

« Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres ».

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

Quant à la loi sur les cultures et les fonds ruraux, elle stipule que les propriétaires dont

les parcelles sont envahies par des éléments de nature à infecter les fonds sont tenus de les traiter et de les nettoyer.

### Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Si la Commune ne procède à aucune collecte, seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée, pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins de 0.5 m<sup>3</sup> et qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage.

### Tondeuses à gazon

#### Souffleuses à feuilles

(art. 10B de la loi F 3 10.03)

L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés

L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé uniquement du 1er octobre au 31 janvier.

Durant cette période, il est interdit d'en faire usage :

- > de 20h à 8h du lundi au samedi
- > le dimanche et les jours fériés
- > sur les chemins forestiers

### Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie. Sur accord, une contrepartie financière et un délai d'entreposage peuvent être convenus.

### Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux. Ils doivent être tenus en laisse aux abords des cultures. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, ou les bandes herbeuses près des habitations.

### Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chanâts.

La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève [www.ge.ch/eau/directives](http://www.ge.ch/eau/directives)

Pour tout renseignement complémentaire :  
Secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux  
Direction générale de l'eau  
T 022 546 74 03  
F 022 546 74 01  
Info-service: 022 546 76 00  
[eau@etat.ge.ch](mailto:eau@etat.ge.ch)

### **Déneigement**

Par respect pour l'environnement, le salage sur l'ensemble du territoire communal est réduit. Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes communales.

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.

- > Amicale de pétanque
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Yoga
- > Football-club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Judo club de Collex-Bossy
- > Marche rapide
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Société de laiterie de Bossy
- > Uni-Hockey
- > Union des paysannes
- > Volleyball

Cette liste n'est pas exhaustive.

Plus de renseignements sur le site  
[www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)

**Edition**

Mairie de Collex-Bossy

**Coordination**

Isabelle Isch

**Graphisme**

Z+Z, Adrien Schulz, zplusz.ch

**Photographie**

Z+Z, Mairie de Collex-Bossy,  
Service de la renaturation des cours d'eau,  
Art en campagne

**Impression**

Imprimerie Chapuis SA

Imprimé à 100 exemplaires  
sur papier certifié FSC

## **Mairie de Collex-Bossy**

199 route de Collex

1239 Collex-Bossy

T 022 959 77 00

F 022 959 77 19

[info@collex-bossy.ch](mailto:info@collex-bossy.ch)

[www.collex-bossy.ch](http://www.collex-bossy.ch)

## **Heures d'ouverture**

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 11h

Mardi de 8h à 11h et 14h à 19h